



Sécurité publique  
Canada

Public Safety  
Canada

Numéro d'inscription de la ROP : POR 005-18

# Mesurer les attitudes du public envers la police : Sommaire

---

par Jonathan Jackson (École d'économie et de sciences politiques de Londres) et Ben Bradford (University College London)

**Nom du fournisseur : Jonathan Jackson (École d'économie et de sciences politiques de Londres)**

**Numéro du contrat : 0D160-184515**

**Valeur du contrat : 22 600 \$**

**Date d'octroi : 1<sup>er</sup> mai 2018**

**Date de livraison : 2 juillet 2018**

**Préparé pour : Sécurité publique Canada**

**Coordonnées : [PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca](mailto:PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca)**

*This report is also available in English.*



## Sommaire

Étant donné qu'à l'heure actuelle, il n'existe aucune approche commune à l'échelle du Canada pour mesurer les attitudes du public envers la police, la présente étude avait pour objet d'élaborer un petit sous-ensemble de questions, éclairées par des données empiriques, qui pourraient servir aux services de police canadiens. Nous recommandons ainsi un ensemble normalisé, exhaustif et validé de 12 questions de sondage clés pour mesurer les attitudes du public envers la police, dont les services de police partout au pays pourront se servir pour recueillir l'opinion publique de façons comparables d'une administration à l'autre, et pour faire le suivi des changements au fil du temps. Nous recommandons également un ensemble supplémentaire de questions qui permettront d'obtenir des données sociodémographiques ainsi que des données sur les contacts entre la police et les citoyens, l'expérience de la victimisation, la sécurité perçue et le désordre perçu.

Afin de formuler nos recommandations, nous avons analysé les données d'un sondage en ligne réalisé auprès de 2 527 Canadiens et Canadiennes – soit un échantillon déterminé par quota de 500 résidents de la région de Calgary, 501 résidents de la région d'Ottawa, 500 résidents de régions rurales, 526 résidents de la Municipalité régionale d'Halifax et 500 résidents francophones –, lequel contenait 50 questions visant à mesurer les attitudes, l'expérience et les intentions du public. Nous avons effectué une modélisation à variable latente dans le but : (1) d'évaluer les propriétés de mesure; (2) d'estimer les facteurs permettant de prédire les attitudes du public; (3) de tester un cadre explicatif populaire afin de comprendre les relations entre la police et les citoyens (théorie de la justice en matière de procédure); et (4) de déterminer quelles mesures sont les meilleures en elles-mêmes.

Notre évaluation des propriétés de mesure donne à penser que les principaux concepts (soit la justice en matière de procédure, l'engagement, la justice distributive, l'efficacité, la légitimité et la volonté de coopérer) sont distincts sur le plan empirique. Par ailleurs, le fait de remplir le sondage en anglais ou en français ne fait aucune différence, les indicateurs affichant de bonnes propriétés d'échelonnement dans les deux cas.

Notre analyse des variables explicatives démographiques des différentes attitudes envers la police nous amène à trois constatations. D'abord, les attitudes du public étaient plus positives chez les personnes âgées et chez les gens ayant un revenu relativement élevé. Ensuite, les femmes percevaient davantage la police comme légitime et étaient plus disposées à coopérer avec elle, en moyenne, que les hommes. Enfin, les gens qui se disaient principalement de race noire et sud-asiatique avaient tendance à avoir des attitudes envers la police plus négatives et plus positives, respectivement, que les Blancs. De façon générale, il n'y avait pas grande différence entre les attitudes exprimées par les répondants qui s'étaient identifiés comme des Blancs et ceux qui s'étaient principalement identifiés comme étant Chinois ou appartenant à la catégorie « Autre ».

L'évaluation des variables explicatives de la victimisation et de la sécurité perçue montre que les victimes tendaient à adopter une attitude moins positive envers la police que les gens n'ayant jamais été des victimes (après ajustement pour que d'autres facteurs soient pris en compte); que les répondants qui se sentaient en sécurité dans leur voisinage étaient plus positifs (en moyenne) que ceux qui ne se sentaient pas en sécurité; et que les gens qui considéraient que le désordre régnait dans leur voisinage étaient moins positifs (en moyenne) que ceux qui considéraient que l'ordre régnait dans leur voisinage. Les effets statistiques du revenu descendaient à près de zéro lorsque la victimisation, la sécurité perçue et le désordre perçu étaient inclus dans les modèles statistiques, ce qui donne à penser que, comparativement aux personnes à revenu élevé, les personnes à faible revenu sont plus susceptibles d'être des victimes, de ne pas se sentir en sécurité et de percevoir le désordre autour d'elles, et que c'est de là que vient la différence d'opinion selon le revenu.

La théorie de la justice en matière de procédure semble bien fonctionner dans le contexte actuel. En effet, nous avons constaté que la justice en matière de procédure (le fait de traiter les gens avec respect et dignité, de prendre des décisions de manière équitable, transparente et responsable, et de donner une voix aux gens) et la légitimité (le droit au pouvoir et le pouvoir de gouverner) expliquent une bonne partie de la variation dans la volonté des gens de coopérer avec la police. Comme dans les recherches menées aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, cette constatation indique que le fait de se montrer juste en matière de procédure aide à générer la légitimité qui vient soutenir et renforcer la capacité des autorités judiciaires à obtenir la conformité et la coopération du public. Or, nous avons fait une nouvelle constatation dans le contexte actuel au Canada : le respect par la police des limites de son pouvoir légitime était moins important parmi notre échantillon qu'il ne semble l'être aux



États-Unis et au Royaume-Uni. En effet, les répondants considéraient comme plus important que la police comprenne et comble les besoins de la collectivité locale. Ainsi, il semble que la police puisse être perçue comme légitime non seulement lorsqu'elle montre qu'elle exerce son pouvoir de manière juste et équitable, mais aussi lorsqu'elle noue le dialogue avec la collectivité locale.

En nous basant sur nos constatations, nous recommandons les 12 questions clés suivantes pour mesurer les attitudes envers la police :

<b>Justice en matière de procédure</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La police prend des décisions fondées sur des faits.</li><li>• La police traite les gens avec respect.</li></ul>
<b>Justice distributive</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La police offre la même qualité de service à tous les citoyens.</li></ul>
<b>Engagement communautaire</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La police s'occupe des questions importantes pour les membres de la collectivité.</li></ul>
<b>Respect des limites du pouvoir légitime</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• À quelle fréquence environ diriez-vous que la police dans votre voisinage abuse de son pouvoir?</li></ul>
<b>Efficacité</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Répondre rapidement aux demandes d'aide?</li><li>• Résoudre les crimes impliquant de la violence?</li></ul>
<b>Légitimité</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• J'ai l'obligation morale de suivre les ordres de la police.</li><li>• J'appuie généralement la façon dont agit la police.</li></ul>
<b>Volonté de coopérer</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• J'aiderais la police si elle me le demandait.</li></ul>
<b>Confiance globale</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tout bien considéré, quelle est selon vous la qualité du travail accompli par la police dans le voisinage?</li><li>• Tout bien considéré, quelle est selon vous la qualité du travail accompli par la police dans le pays?</li></ul>

Les constatations du présent rapport sont valables pour les décideurs, les chercheurs et les services de police, qui peuvent utiliser ces questions dans les futurs sondages visant à mesurer les attitudes envers la police au Canada. La valeur contractuelle du projet est de 22 600 \$.